Assemblée générale du jeudi 6 octobre 2016 à Panissières

Divers excusés: M (ou Mme)

* Frécon, Salen, Darfeuille, Véricel,
* Batailler (DASEN, représenté par M Imbert, IEN Feurs), Thomas;
* Les maires de St Martin l'Estrat, St Barthélemy, Feurs
* Dumay, Brouilloux, côte, Just, Manet

Mots de bienvenue et d'accueil de B Solitaire (37 écoles pour le canton de Feurs, et 21 DDEN), de R Marion qui entre autre souligne l'aide conséquente de la Banque Populaire, représentée aujourd'hui, de C Mollard, maire de Panissières, heureux de nous accueillir à la Ferme Seigne et de J M Merle, président de la communauté de communes pour qui l'École est une priorité absolue et qui souligne la chance d'avoir des élus qui s'impliquent pour améliorer l'École publique.

Approbation des rapports (en annexe) moral, d'activités et financier (celui ci Vérifié par C Demare et O Arsac, commissaires aux comptes)

Sujets débattus :

* "Villemontais": cas présenté par F Bouvier. Dossier d'1an1/2. Cf. les différents épisodes relatés dans l'année. L'arrivée d'un nouveau préfet et l'action énergique du Covilar amènent à augurer de suites favorables, tant au niveau des personnes (élus...) que des faits (financement de locaux pour l'école privée...) une réunion prévue très bientôt, voir le Compte rendu qui a été fait...
* G Bourgier, à propos d'Intercommunalités, fait le constat que les lieux de décisions s'éloignent de + en + des acteurs. Pour exemple, le secteur de Pélussin, et la mise en place de direction unique pour plusieurs écoles... Être vigilant pour que cet état ne s'amplifie...---> être vigilant aussi sur les primarisations.
* E Grasset soulève aussi le problème des directeurs à temps partiel, et l'abandon apparent de confier les CP à "des maîtres chevronnés... D Furnon, (SE UNSA) reconnait le Pb, mais reste dans la défense du personnel, et du droit au temps partiel; à travailler l'idée que certains postes (direction) ne relèvent pas du temps partiel...
* Formations, écoles privées (élite, financier...) et Laïcité : M Mondon rappelle 2 conférences à venir (cf. site)

Cotisations maintenues à 30€ : 27€ à envoyer à la trésorière pour le national, et 3€ à conserver pour la section

**2ème partie du matin:**

1. Intervention de M Imbert, IEN, qui, après avoir souligné l'attachement des DDEN aux valeurs de la République fait une présentation des programmes et des *nouveautés*, en cette 4ème année de refondation de l'École :

* ainsi, les cycles (C1 : PS, MS, GS; C2: CP, CE1, CE2; C3: CM1, CM2, 6ème) et donc un rapprochement "école-collège"
* accent mis sur la réussite de tous, importance de l'évaluation, visible par les enseignants, les parents et les élèves ---> mise en place d'un livret scolaire unique... numérique
* volonté de changer les pratiques pédagogiques pour permettre la réussite de tous les élèves, grâce en particulier à un enseignement plus explicite. Une école "bienveillante", qui prend en compte le rythme de l'enfant; *l'école doit être exigeante, mais dans la bienveillance*.

Constat fait (E Grasset) que ces nouveaux programmes étaient déjà "là" il y a 30 ans, mais, qu'entre temps, les élèves ont perdu du temps de scolarité (les 2 ans)

1. Présentation par R Marion des documents nécessaires au renouvellement quadriennal des DDEN:

Fiche candidature DDEN 2017-2021, Fiche de motivation, FICHE RECAPITULATIVE RENOUV 2017, ... et des différents courriers éventuels pour "augmenter nos forces" (CF. différents envois effectués, et doc site)

1. Signalement de la mise à jour du fichier pour parutions par A Chazal
2. Questionnements de maires :

* Problème du dispositif anti intrusion (Pouilly): M Imbert précise que la mise en place sera sans doute longue, mais permettra la mise en éveil sur les risques par tous les acteurs.
* La collation du matin...

1. Présentation de l'expo "laïcité" par G Rey
2. Suite à questionnement de R Girin, :

* échanges sur notre rôle, aussi, dans les activités post et péri scolaires relevant de la mairie, idem temps cantine.
* La logique des rythmes scolaires (M Mondon) était de raccourcir la journée de l'élève et de diminuer la coupure hebdomadaire (cf les Vendredis banalisés dans certaines communes!!!)
* On (DDEN et Maires) attend les évaluations/qualitatif des PAP, entreprises dans trop peu de communes (une des exceptions: Unieux Firminy)
* Les communes rurales sont souvent démunies pour prétendre à un choix large, cohérent /quant au dispositif... et donc pas traitées de façon égale au niveau du pays.
* Remarque récurrente sur le non alignement du privé et d'une concurrence de consommation
* Un plus tout de même relevé par D Furnon, les 5 matinées dédiées aux apprentissages premiers
* Les PAP sont dans la continuité de l'école et peuvent être traités en Conseil d'école

Un rappel: fonds publics pour école publique!

Notre objectif: une école, un DDEN; on est facilitateur dans le dialogue entre les différents partenaires, on est vigilant sur l'hygiène et la sécurité.

CR de M Blanc, sur les notes de R Caire